

# RÉFORME DU RÉGIME DE PENSION

## Bulletin d'information no 1

À la demande de l'employeur, l'Association des Professeurs de l'Université d'Ottawa (APUO), la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO-OSSTF), l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC-PIPSC), l'International Union of Operating Engineers (IUOE), et les autres groupes participant au régime de pension de l'Université d'Ottawa entament cet automne un processus de consultation sur une éventuelle réforme du régime, dans l'objectif d'en assurer la pérennité et en réponse au budget ontarien 2012. Ce n'est pas la première fois au cours des dernières années qu'une telle consultation a lieu. Lors de la dernière consultation, il y a plus de deux ans, l'APUO, la FEESO-OSSTF, l'IPFPC-PIPSC et l'IUOE (qui représentent ensemble 80% des individus contribuant au fonds de pension) ont remis à l'employeur pour discussion une proposition détaillée de réforme du régime qui n'a jamais reçu la réponse détaillée qu'elle mérite.

L'APUO, la FEESO-OSSTF, l'IPFPC-PIPSC et l'IUOE travaillent en étroite collaboration à travers une démarche commune. Nous avons récemment communiqué avec l'employeur pour lui rappeler cet état de fait et lui mentionner qu'une nouvelle consultation ne peut, en toute rigueur, commencer autrement que par une réponse formelle et détaillée à la proposition de réforme qui demeure encore, pour le moment, lettre morte. Si l'APUO, la FEESO-OSSTF, l'IPFPC-PIPSC et l'IUOE ne peuvent évidemment pas être indifférents à l'enjeu de la pérennité de notre régime de pension, il est clair que seule une réforme juste et équitable serait éventuellement présentée à l'ensemble de nos membres pour ratification.

En ce sens, nous croyons important de rappeler que le régime de pension est un élément de notre rémunération globale, au même titre que le salaire et les autres avantages. Ainsi, la contribution faite par l'employeur est en réalité l'argent des employés (l'employeur pourrait verser le montant équivalent en salaire sans coût additionnel pour lui). Autrement dit, toute réduction de la contribution déposée par l'employeur à notre fond de pension se traduirait par une réduction de notre rémunération globale.

Il est clair pour l'APUO, la FEESO-OSSTF, l'IPFPC-PIPSC et l'IUOE que l'enjeu de la réforme du régime de pension doit être abordé dans le contexte plus large de notre rémunération globale et que cette position guidera l'ensemble de nos discussions.

Enfin, nous croyons également important de rappeler la solide situation financière de l'Université. Tel que démontré dans l'analyse de l'APUO envoyée aux membres en janvier dernier (voir la [Mise à jour des négociations no 7](#)), les excédents accumulés de 2001 à 2011 représentent plus de 500 millions de dollars. De plus, selon les [états financiers consolidés](#) de l'Université, il y a eu un excédent de 28 millions de dollars pour l'année 2011-2012.

Nous vous tiendrons bien entendu scrupuleusement au courant des développements, au fur et à mesure qu'ils se déroulent. Gardez l'œil ouvert pour les prochains bulletins d'information.

Cordialement,

APUO, FEESO-OSSTF, IPFPC-PIPSC et IUOE